

Ref : CA2016/124

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MODIFICATIONS AUX STATUTS
DES UFR LANGUES ET CIVILISATIONS ET HUMANITÉS**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 décembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu les statuts en vigueur de l'UFR Langues et civilisations, composante de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu l'approbation par les conseils d'UFR, des modifications proposées respectivement aux articles 1,8,9,11,15,16 et 17 des statuts de l'UFR langues et civilisations et aux articles 15 et 16 des statuts de l'UFR Humanités ;

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE, à l'unanimité, les modifications apportées aux articles 1,8,9,11,15,16 et 17 des statuts de l'UFR Langues et civilisations ainsi qu'aux articles 15 et 16 des statuts de l'UFR Humanités, telles que présentées en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 16 décembre 2016.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	35
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 09/02/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2016